

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2024-2025

Reconduit à la présidence de la Commission Technique Régionale pour un nouveau mandat, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan d'activité de cette commission pour la période allant du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Avant toute chose, et comme je tiens à le faire à chaque bilan, je remercie l'ensemble de nos encadrants fédéraux, quels que soient leurs niveaux ou leurs titres, qui s'investissent pleinement dans la formation de nos plongeurs et de nos cadres. Votre rôle est essentiel à la vie de la CTR et je tiens une nouvelle fois à le souligner.

Je souhaite également adresser tous mes remerciements à celles et ceux qui m'épaulent efficacement au quotidien dans mon action : membres du bureau de la CTR, déléguée du Collège des instructeurs, présidents de CTD et référents régionaux.

Une saison 2024-2025, qui voit enfin les préconisations de la CTN concernant les remontées anormales lors de plongées avec ordinateur et sans signes d'accident. Par ailleurs, une refonte globale des contenus de formation est engagée et accompagne la relance du dossier « connaissance théoriques du GP-N4 ».

Une saison 2024-2025 marquée également par un nouveau recul du nombre de licences à mettre en perspective avec un recul apparent du nombre de candidats.

Enfin, outil indispensable de notre communication, le site internet du Comité Régional qui héberge notamment la rubrique CTR s'est aujourd'hui imposé comme un lien essentiel avec l'ensemble des licenciés. Je vous encourage donc à vous rendre régulièrement sur notre site (www.ffessm-corse.com) et plus particulièrement sur la page de la Commission Technique pour ne rien manquer des dernières actualités.

Confiant dans votre soutien et votre engagement fédéral à nos côtés, je compte sur vous pour assurer la qualité et le dynamisme de nos formations.

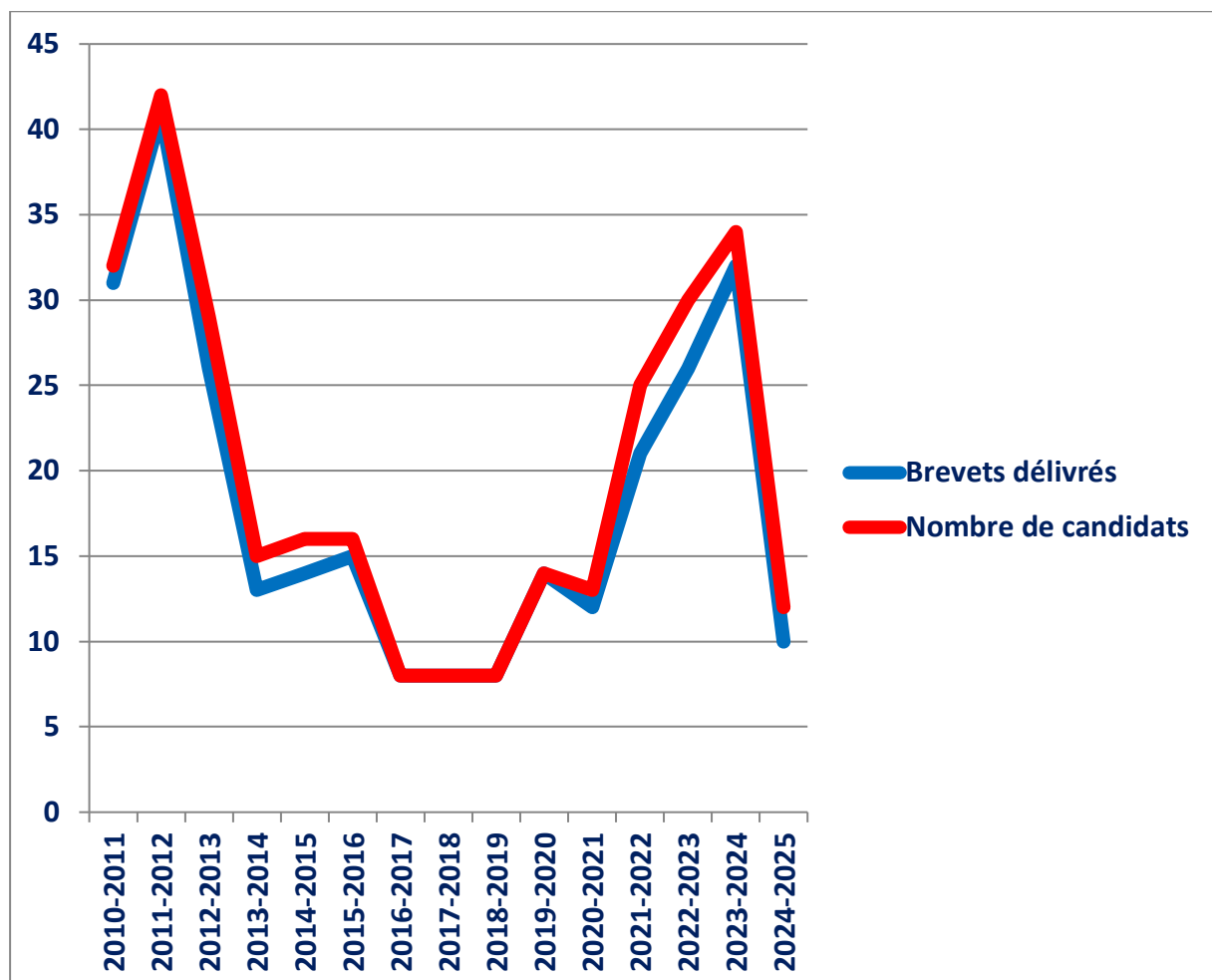
Les certifications techniques Initiateur, N4 et MF1 de la CTR

Le bilan de nos brevets de cadres est présenté complété du nombre de candidatures afin de mieux traduire l'activité réelle de la CTR.

Le nombre de sessions d'examens de cadres réalisées cette saison se maintient malgré le fait que des sessions pour l'Île de France ne sont plus organisées avec le support de notre CTR :

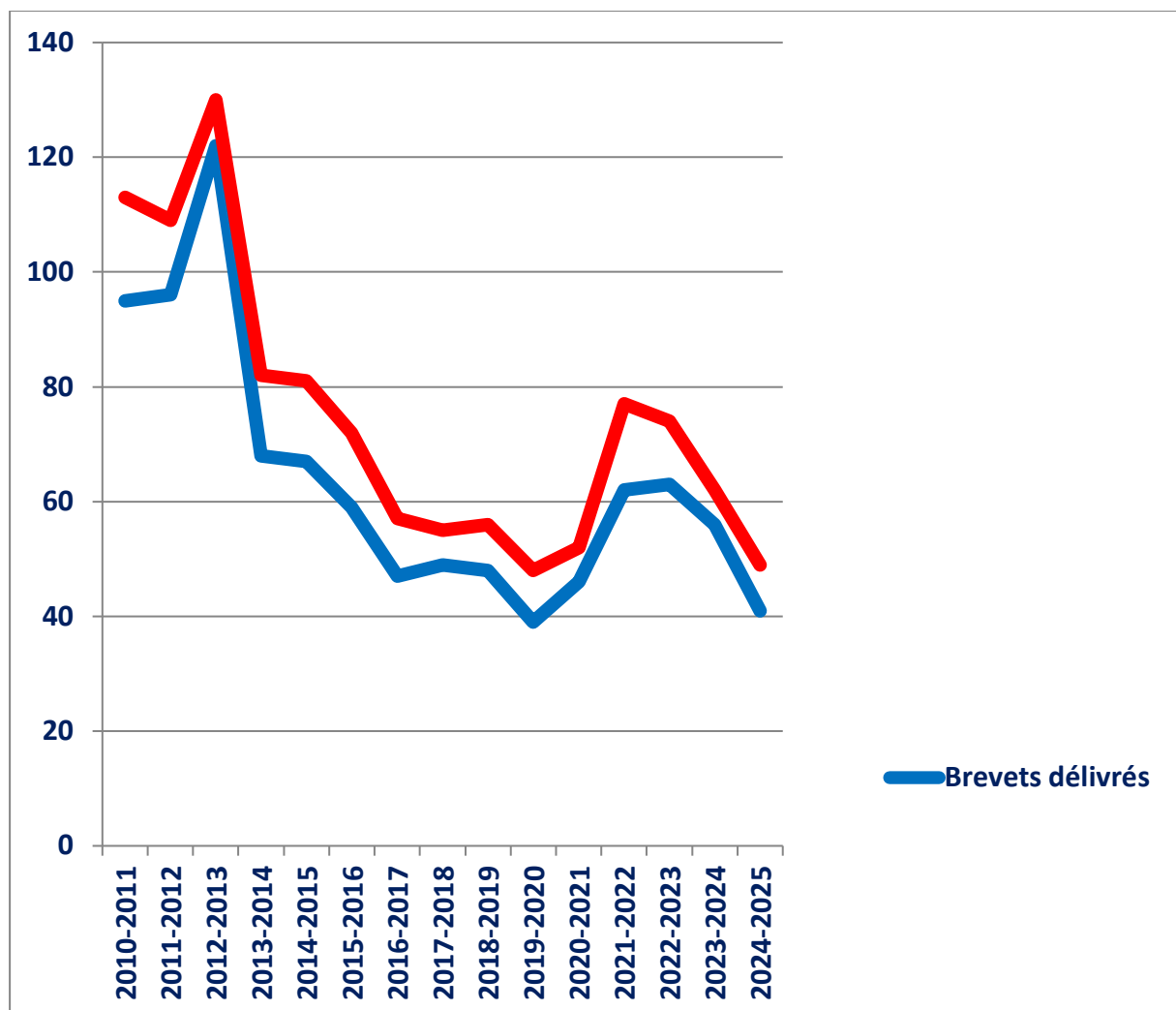
EXAMENS	NOMBRE DE SESSIONS							
	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
INITIATEUR	4	6	6	6	4	3	3	4
GP-N4	12	13	11	13	12	10	14	12
MF1	11	9	6	9	9	6	10	9
	27	28	23	28	25	19	27	25

Initiateur :



2024-2025 : 4 sessions d'examen, 10 brevets délivrés pour 12 candidats (soit un taux de réussite de 83%). Une diminution qui s'explique notamment par le fait que la région Ile de France ne s'appuie plus sur la Corse pour certaines sessions (1 session/saison avec environ 15 candidats).

Guide de palanquée niveau 4 (GP-N4) :

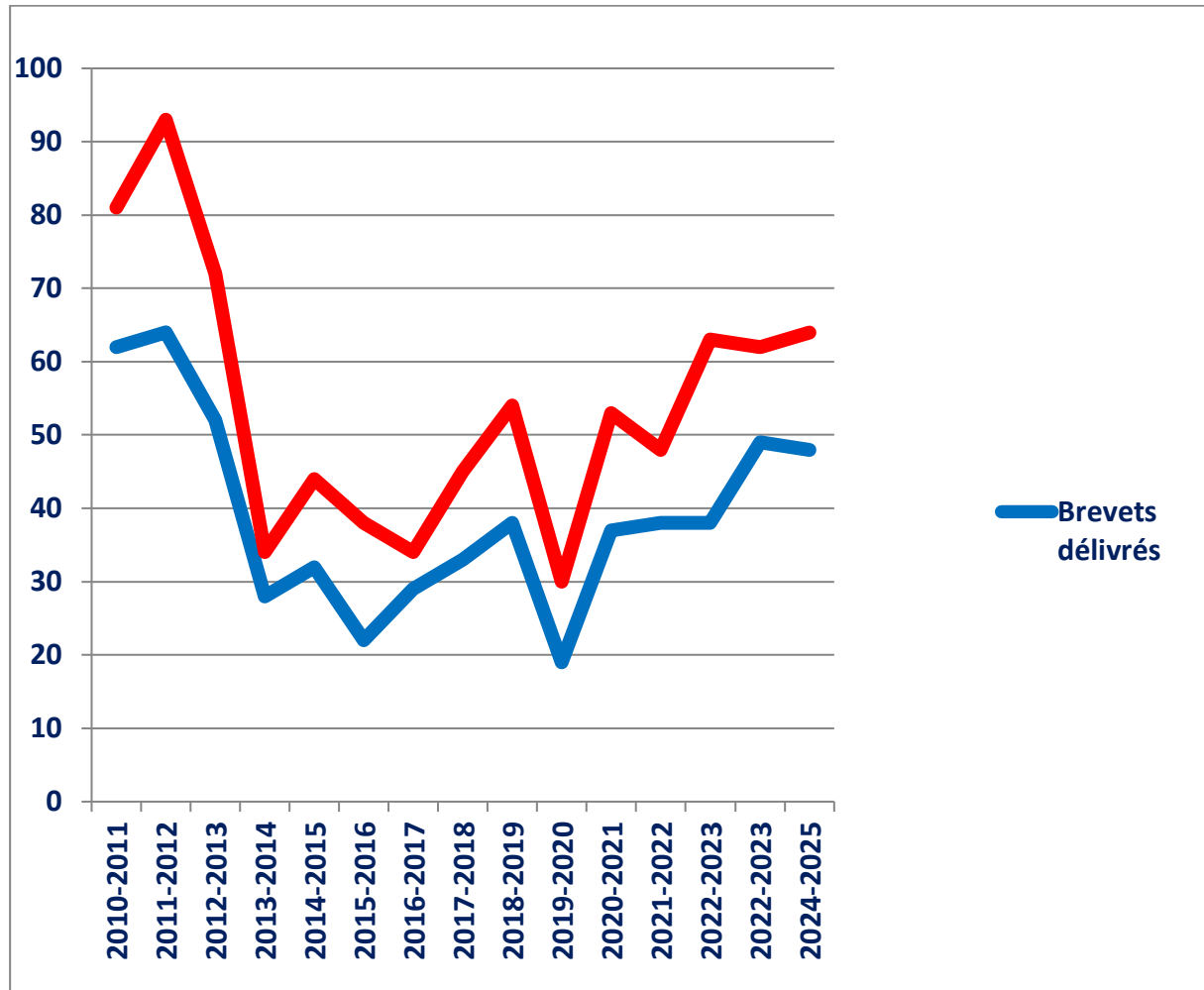


2024-2025 : 12 sessions d'examens, 49 candidats pour 41 reçus, soit un taux de réussite de 84% en 2024-2025.

Toutefois, il est important de noter que la saison dernière 1 session regroupant 13 candidats issus d'Ile de France, s'est déroulée en Corse pour palier à un contexte politique encore tendu entre certains CODEP et le Comité Ile de France. Depuis cette année, plus aucune session de ce type n'est organisée avec la CTR Corse.

Ainsi, si l'on isole cette activité « ponctuelle », nous constatons que le nombre de candidats GP-N4 reste constant cette saison.

Moniteur Fédéral 1^{er} degré (M.F.1) :



2024-2025 : 11 sessions réalisées, 48 brevets délivrés pour 64 candidats, soit un taux de réussite de 75%. La saison 2024-2025 a permis d'accueillir 64 candidats ; c'est le plus grand nombre de candidats depuis la saison 2012-2013 et cela malgré la perte des sessions avec les candidats d'Île de France (environ une quinzaine par saison).

Cycle de formation MF2 : stage initial régional et stage de capitalisation

Le stage initial régional prévu à Ajaccio du 14 au 19 avril 2025 ne s'est pas tenu, faute d'inscription en nombre suffisant.

Le bilan des certifications de cadres délivrées et le nombre de candidats par saison :

Année	Brevets délivrés	Nombre de candidats	Réussite
2010-2011	188	226	83%
2011-2012	201	244	82%
2012-2013	200	231	87%
2013-2014	109	131	83%
2014-2015	113	141	80%
2015-2016	96	126	76%
2016-2017	84	99	85%
2017-2018	90	108	83%
2018-2019	94	118	80%
2019-2020	72	92	78%
2020-2021	95	118	81%
2021-2022	121	150	81%
2022-2023	127	167	76%
2023-2024	137	158	87%
2024-2025	99	125	79%

Cette vision mérite d'être éclairée par les données purgées des sessions organisées pour les candidats d'Ile de France (entre 2021 et 2024) :

Année	Brevets délivrés	Nombre de candidats	Réussite
2020-2021	95	118	81%
2021-2022	<i>99</i>	<i>125</i>	79%
2022-2023	<i>69</i>	<i>102</i>	68%
2023-2024	<i>91</i>	<i>108</i>	84%
2024-2025	99	125	79%

Hors sessions pour les candidats de l'Ile de France (2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024)

En conclusion, même si le nombre de formations de cadres semble diminuer, il faut considérer que nos effectifs ont été « gonflés » par des candidats de la région Ile de France entre 2021 et 2024. En réalité le nombre total de certifications de cadres en Corse continue à progresser lentement depuis 2015.

Concernant l'ensemble des certifications techniques délivrées par les structures affiliées en Corse : 1 875 contre 1 911 sur la saison 2023-2024. Une légère baisse (-2%) qui se caractérise en particulier par une diminution des N1 et N2 et un maintien des certifications jeunes plongeurs. En revanche, les formations N3, PE40 et PA40 ainsi que certifications Nitrox sont en progression.

Les agréments CTR

Agrément pour l'accueil des stagiaires : ***nombre de centres agréés***

	2A	2B	TOTAL
2025	12	10	22
2024	12	13	25
2023	12	13	25
2022	10	11	21
2021	12	11	23
2020	12	9	21
2019	15	9	24
2018	14	8	22
2017	13	7	20
2016	8	6	14

Le dispositif mis en place en 2015 regroupe un nombre de structures assez constant sur l'ensemble de la région, avec une répartition équilibrée entre les deux départements. Le léger retrait s'explique en partie par le fait que certaines entités disposant d'une association et d'une SCA n'ont demandé qu'un seul agrément pour l'une ou l'autre.

Agrément pour l'accueil des stagiaires : ***nombre de stagiaires accueillis***

	2A	2B	TOTAL
2025	31	37	68
2024	45	38	83
2023	33	39	72
2022	37	44	81
2021	40	33	73
2020	45	18	63
2019	46	42	88
2018	62	35	97
2017	53	27	80
2016	34	27	61

Le nombre de stagiaires accueillis diminue sensiblement par rapport à l'année 2024 et passe légèrement en-dessous du nombre moyen de stagiaires accueillis chaque année depuis 2016 (environ 77).

Le Collège Régional des Instructeurs Fédéraux

Au moment de rédiger ce compte-rendu, le séminaire du Collège régional qui clôturera l'exercice 2025, ne s'est pas encore tenu. Le rendez-vous est prévu à Corte en mars 2026.

Activités TIV

Afin de soutenir l'activité TIV, comme chaque année, la CTR encourage l'accession au cursus de formateur TIV organisé par la CTN, en prenant en charge les frais de formation. Malheureusement aucun volontaire ne s'est manifesté cette année sur le stage national proposés en octobre 2024 à La Grande Motte.

Parallèlement, les certifications TIV (formation initiale) sont en forte hausse : 31 TIV délivrés contre 13 la saison dernière.

On compte également 10 recyclages TIV (contre 15 la saison dernière) et 3 réactivations.

Secourisme :

La « journée du secourisme » organisée à Ajaccio le 09 février 2025 a permis d'accueillir 22 participants (recyclage ANTEOR et RIFAP).

Concernant l'ensemble des certifications de secourisme : 112 RIFA plongée délivrés contre 109 en 2023-2024, et 6 ANTEOR, contre 5 la saison précédente.

Action d'information vers les encadrants :

La journée régionale des encadrants n'a pu se tenir en 2025 en raison des difficultés à trouver une date qui convienne notamment aux différents intervenants.

Rendez-vous est pris pour le 28 mars 2026.

Arnaud ZARAGOZA
Président de la Commission Technique Régionale Corse